



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 4 du 06 mai 2014



Stades

Noir de Bourgogne : I1 (début nouaison)

Royal de Naples, Andéga, Blackdown : I2-I3



Il est encore un peu tôt pour bien évaluer la coulure, surtout en secteurs plus tardifs. Mais en plaine, le taux important de fleurs sèches et de fruits mal noués qui ont commencé à tomber, laisse déjà présager une forte diminution du potentiel espéré en fin de floraison.

L'absence de précipitations significatives pendant toute la période de floraison et début nouaison ne semble pas être sans conséquence sur le taux de nouaison, y compris en sols profonds.



Anthracnose

Au profit des quelques précipitations, des projections de spores sont mesurées en petites quantités (sur l'appareil de surveillance installé à Beaune).

Les formes de conservation étant à maturité depuis maintenant une quinzaine de jours, des projections de spores sont possibles à chaque averse.

Les contaminations ne sont pas pour autant systématiques, elles sont favorisées par une humidité continue.

A ce jour, aucun symptôme n'a été observé dans les parcelles suivies, mais le risque d'apparition et de développement de symptômes se maintient.

Oïdium

La situation a peu évolué depuis le précédent bulletin. Les symptômes ont progressé dans la parcelle repérée en vallée de Saône. Ailleurs, nous n'avons pas encore observé de feuilles atteintes. L'apparition des symptômes est très probable dans les tout prochains jours dans les parcelles sensibles.

Pucerons

Les premiers individus ailés de pucerons verts sont présents dans certaines colonies. La décroissance des populations est amorcée.

De plus, les larves de coccinelles ou de syrphes sont fréquemment observées dans les feuilles infestées.

La présence des pucerons verts va donc se réduire.

Des progressions de pucerons cendrés sont en revanche toujours possibles localement et peuvent exercer des pressions fortes dans des jeunes plantations.

Chenilles

Quelques chenilles terminent leur croissance mais le plus souvent enroulées dans les feuilles. Les dégâts sur fleurs sont maintenant écartés.

Cécidomyies

Des larves de G1, le plus souvent en fin de développement, peuvent encore être présentes, notamment en secteurs tardifs. Rappelons que cette 1^{ère} génération est très étalée avec souvent des pics dus aux alternances de conditions climatiques favorables ou défavorables aux différents stades de développement (adultes, œufs, larves).

Dans des parcelles en secteurs précoces, les pousses sont à ce jour dépourvues de larves ; dans ces secteurs (Saône et Loire et sud Côte d'Or), l'apparition des 1^{ères} larves de G2 est probable dans les tout prochains jours.

Cochenilles blanches du mûrier

Les pontes ont commencé en début de semaine dernière. Le début de l'essaimage est prévisible dans 10 à 15 jours.



F. Ecalle CA21

Œufs de cochenilles sous bouclier



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21-CA 71 - FREDON - SRAL - SOUFFLET VIGNE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.